

Une analyse historique de violences contre les femmes durant la décolonisation du Cameroun dans le canton Bisso'o (Sanaga-Maritime), 1956-1970

Jean Pierre Ntamag*

pp. 99-109

Introduction

En février 1981, la tranquillité du village de Nyabamlan est brusquement interrompue lorsqu'une jeune dame nommée Régine Nzogpa, unit dans les liens de mariage à Mathias Nzogpa, est froidement abattue par son époux au cours d'une scène de ménage particulièrement heurtée. Le drame inédit, en plus du tollé général qu'il suscite et en dépit de l'incarcération de son auteur, est loin d'être un fait du hasard. Celui-ci s'inscrit dans une dynamique à la fois nationale et historique. Sur le plan national, les violences genrées connaissent un regain ces dernières années au Cameroun. Les viols collectifs, le harcèlement, les mutilations ou les décès sous les coups des conjoints sont devenus monnaie courante aussi bien en ville que dans les zones rurales où les contingences psychologiques, culturelles, religieuses continuent d'imprimer leurs marques d'agressivité à l'endroit des femmes (Abé, 2021 : 2). Le Cameroun fait face à une crise préoccupante de violences faites aux femmes. En 2024, le pays a enregistré près de 77 victimes qui ne sont que, selon les autorités, la pointe émergée de l'iceberg, mettant en lumière l'ampleur des violences basées sur le genre (Omboudou, 2024 : 3). Dans une perspective historique, le village dans lequel le crime a été perpétré appartient au canton Bisso'o qui a été, entre 1956 et 1970, au cœur d'une série de violences consécutives aux luttes ayant rythmées le processus de la décolonisation du Cameroun. Le différend, politique au départ, a pris rapidement, après la dissolution de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) en juillet 1955, l'allure d'un conflit violent dans la région de la Sanaga-Maritime mettant aux prises les forces de maintien de l'ordre à certains éléments extrémistes de l'UPC réfugiés dans les forêts d'une part et d'autre part des milices insurgées aux forces de maintien de l'ordre (Ngapeth Biyong, 2010 : 151). C'est dans ce climat conflictogène que les femmes se sont retrouvées dans un *continuum* de violences. La Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes définit la violence à l'égard des femmes comme « tous actes

 <https://doi.org/10.21747/0874-2375/afr43a9>

* Département d'Histoire, Ecole normale supérieure/ Université de Yaoundé I.

de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privé ». (Hamza, 2006 : 20) Il s'agit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels aboutissent à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freine la promotion des secondes. (Gautier, 2018 : 5) Qu'est-ce qui expliquent les différentes agressions contre la gent féminine durant le maquis dans cette région ? Comment celles-ci se sont-elles véritablement déroulées ? L'ambition de cet article est, à partir de la méthode critique, des enquêtes de terrain auprès des actrices directes et/ou des acteurs indirects de la violence féminine, de briser la violence symbolique qui a longtemps couvert cet épisode sombre en analysant la typologie des traumatismes subis par les femmes, le récit de vie poignant de Catherine Akaknyemb, les mobiles et les acteurs du phénomène à partir du cadre géographique de son expression.

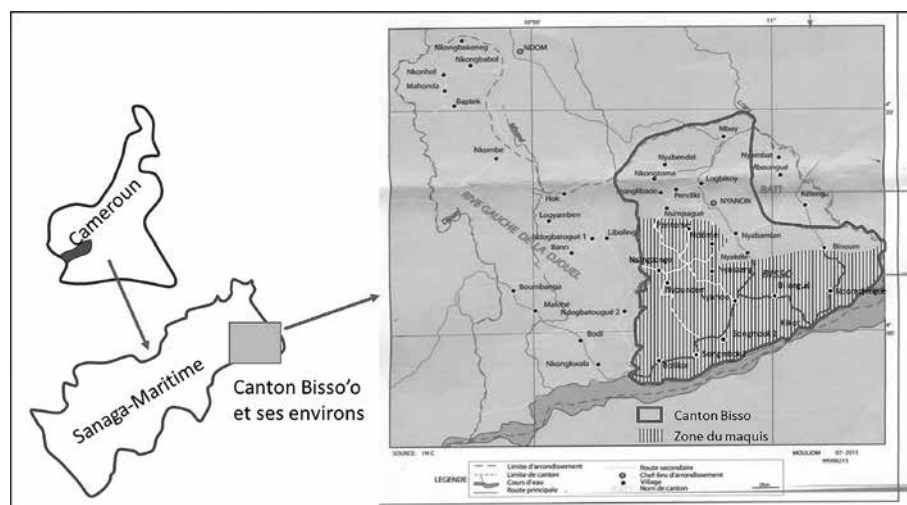
I. Le contexte et facteurs de la violence féminine dans le canton Bisso'o

L'analyse commence par l'étude des circonstances sociopolitiques ayant contribué à la manifestation de la violence contre les femmes dans cette localité.

1. La situation géographique du canton Bisso'o

Le canton Bisso'o est aujourd'hui à la fois une unité administrative, une municipalité, une cité urbaine et militaire. Mais cette localité est connue depuis la colonisation allemande sous le nom de canton avant son éclatement en 1943 pour donner naissance à un autre regroupement, le canton Bati.¹ Nous parlons donc de Nyanon, non comme une unité actuelle, mais comme le chef-lieu du canton Bisso'o qui est situé au nord de la Subdivision

Ilustração 01 – La carte de localisation du canton Bisso'o



Source : Carte modifiée et complétée à partir du PCD de Nyanon, janvier 2012, p. 26.

¹ ANY (1943), *Journal Officiel du Cameroun Français (JOCF)*, p. 264.

de Babimbi, région de la Sanaga-Maritime. Le regroupement couvre une superficie de près de 598 km² avec près de 22 000 habitants répartis en 47 villages. (Nyumea, 1978 : 18) Il est situé entre le 10ème et le 12ème degré de longitude est dans la partie nord du département de la Sanaga Maritime. Il est limité au nord par le canton de Likounbiam et le fleuve Sanaga constitue la limite naturelle dans la partie méridionale. Le canton Bati forme la limite orientale avec la rivière Liwa qui constitue une seconde limite naturelle ; à l'ouest, le canton rive gauche de la Djouel constitue la troisième limite naturelle. Le canton Bisso'o est situé à environ 170 Km d'Edéa, chef-lieu du département. Comme son nom l'indique, il est habité majoritairement par les Bisso'o qui totalisent 64 % de la population, les Bassa 28 %, les Batti 6 % et les Eton 1 % (Nyumea, 1993 : 5). Les Bisso'o se répartissent en une dizaine de clans (réf. la carte ci-dessous) qui ont été, entre 1956 et 1970, en dépit de leur excentricité, au cœur du processus de libération du Cameroun à travers les facteurs externes et internes.²

2. Les facteurs internes des violences contre les femmes dans le canton Bisso'o

Plusieurs facteurs endogènes expliquent l'avènement de la violence contre les femmes dont nous retiendrons deux : les luttes de contrôle du pouvoir et les divisions religieuses. Depuis l'émergence des mouvements nationalistes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'expression politique de ces derniers a trouvé ici une terre de prédilection. Pour comprendre l'adhésion massive des populations au mouvement nationaliste, il faut revenir sur les crises sociopolitiques ayant marqué ce canton avant les années 1950. Les premiers missionnaires chrétiens qui arrivent ici sont les protestants, la Mission protestante de Bale, remplacée en 1920 par la Mission Presbytérienne Américaine, qui s'installent au sud tandis que les catholiques romains, arrivés en second lieu en 1938, s'établissent au nord du canton.³ Les doctrines opposées de ces deux groupes religieux introduisent un clivage sans précédent dans le canton dressant les peuples les uns contre les autres qui vivaient jusque-là en harmonie. L'opposition se traduit sur le terrain par des heurts, des affrontements sournois et des luttes d'influence. Le passage d'une école catholique à une école protestante est également interdit. Les chansons sont initiées pour discréditer et saboter l'action de la mission rivale. À la mission catholique de Logbikoy, les élèves parcourent les villages en chantant : « les protestants mangent les escargots et les taros, c'est ce qu'ils appellent la sainte-cène ».⁴ La réplique des élèves des écoles protestantes est aussi virulente à la hauteur de dénigrements du camp adverse. Les mariages intercommunautaires sont interdits entre les prétendants catholiques et une fiancée protestante.⁵ A la cartographie religieuse qui introduit une première division, s'ajoute des luttes de pouvoir politique. En 1943, le premier chef de canton des Bisso'o et Bati, Mobia Ihigue originaire du sud est subtilement dessaisit de son pouvoir, avec la complicité de l'interprète Martin Tinghaga Mboglen, au profit de son secrétaire et homme de main, André Meka, du village de Nyanon situé au nord du canton.⁶ Le suicide de ce dernier, trois ans après sa prétendue démission et les mesures de représailles entreprises par le nouveau chef sur la famille et partant sur toute la communauté de son prédécesseur, entraînent un climat délétère entre les deux zones dont les effets sont encore perceptibles jusqu'à nos jours.⁷ Lorsque l'UPC arrive dans le canton au lendemain de ces crises, les clans du sud y adhèrent massivement, au regard des frustrations sociopolitiques

² Les clans sont, entre autres, les Nyizèè, les Nyimisso'o, les Nyikon, les Nyilibog, les Nyitjeng, les Nyilep etc.

³ Mayi Emmanuel, 84 ans, fonctionnaire retraité, Yaoundé, 04 septembre 2025.

⁴ Entretien avec Etienne Nguidjol, 74 ans, diacre, Binoum 7 février 1997.

⁵ Entretien avec Etienne Mihamlé, 64 ans, instituteur, Nyanon, 30 décembre 1996.

⁶ Entretien avec Mobia Christine, épouse Litet, 85 ans, cultivatrice, Yaoundé, 06 septembre 2025.

⁷ Entretien avec Massou Pierre, 85 ans, fonctionnaire retraité, Yaoundé, 23 février 2025.

et l'esprit revendicatif introduit par la MPA, dans l'espoir de récupérer leur chefferie tandis que ceux du nord, influencés par la doctrine catholique manifestent de réserve vis à vis de l'idéologie nationaliste. Ainsi, dernière les luttes indépendantistes, se cachent de véritables batailles régionales et claniques nourries par des antécédents historiques. La violence sur les femmes s'exerce beaucoup plus dans les zones du maquis au sud du canton et dans les camps de regroupement où certaines survivantes portent encore aujourd'hui des stigmates indélébiles, aggravées aussi par des facteurs exogènes.

3. Les facteurs externes des violences contre les femmes

Les agressions dont les femmes sont victimes dans le canton Bisso'o proviennent des répercussions de l'Armée de Libération Nationale du Kamerun (ALNK), les élections du 23 décembre 1956 et l'arrivée au Cameroun du Haut-Commissaire de la République Roland Pré. Le 29 décembre 1954, celui-ci arrive avec pour objectif principal « d'écraser les activités communistes » au Cameroun. (Gaillard, 1989 : 200) C'est en réaction à ce projet politique qu'une grève générale est lancée du 22 au 26 mai 1955 par les syndicats et le mouvement nationaliste. Pour d'empêcher la tenue du scrutin du 23 décembre 1956, ce dernier initie deux actions : premièrement, la création d'une structure paramilitaire, le Comité National d'Organisation (CNO) dont l'objectif principal est le boycott des élections à travers le sabotage des voies de communication, la destruction des bureaux de vote et deuxièmement, il conseille à la population de se réfugier momentanément dans les forêts cinq jours avant les élections (Abwa, 2010 : 54). Malheureusement, le second geste prend une tournure sanglante contraignant les populations dans les brousses où les femmes subissent toutes sortes de violences, jusqu'à la fin du maquis en 1958 (Mbembe, 1996 : 246). Très vite, une nouvelle forme de violence apparaît dans la région, sous forme de guérilla mettant aux prises les forces de maintien de l'ordre à certains chefs insurgés qui veulent continuer le combat porté par l'Armée de Libération Nationale du Kamerun (ALNK) et dont les répercussions entraînent des violences sur les femmes. Après la disparition de Ruben Um Nyobè et le ralliement de Théodore Mayi Matip, certains anciens militants nationalistes, à l'instar d'Etienne Bapia Bikadal, Yetna Leba et surtout Théodore Mpouma Kilama alias Makandepouthé estiment que ce dernier a trahi la cause nationaliste en se ralliant aux autorités (Deltombe, 2018 : 455). Ils sont soutenus par l'ALNK qui, à partir de la région de l'ouest, étend son influence qui ne tarde pas à embraser la région la Sanaga-Maritime à travers un leader emblématique, Makandepouthé qui entre en brousse le 17 décembre 1959 à la suite d'une vive altercation avec Théodore Mayi Matip qui mène sa campagne de réconciliation à Ngambe (Bong, 2004 : 18). C'est le début d'une seconde page sombre dans la région au cours de laquelle les femmes sont victimes de toutes sortes de violences, soit dans les camps de regroupements, soit auprès de leurs époux ou de leurs parents (Mifoumou Ateba, 2001 : 23). Durant le processus d'émancipation du Cameroun et à la faveur des circonstances singulières, des causes locales et étrangères, les femmes subissent les actes de violence d'une rare intensité dans le canton Bisso'o.

II. Les agressions contre les femmes dans le canton Bisso'o

Nous examinons les actes de brutalité envers les femmes à travers le témoignage émouvant de Catherine Akaknyemb, considérée comme le symbole de la violence féminine, les différentes formes de violences exercées sur les femmes dans les forêts, puis dans les différents camps de regroupement établis autour des chefferies et les violences subies par les femmes dans les villages lors des attaques du 18 décembre 1956.

1. Les différentes agressions contre la gent féminine dans les villages

Les violences contre les femmes débutent le 18 décembre 1956 lorsque certains militants de l'UPC décident de lancer des attaques contre certains habitants qui ne partagent pas leur idéologie politique.⁸ Cette violence est donc l'œuvre des militants extrémistes au sein de l'UPC. Dans presque toute la zone méridionale, les femmes sont victimes des incursions de ces *brebis galeuses* nationalistes dont les plus visibles sont les coups, les blessures et les assassinats.⁹ Dans le village de Ndemè, Ngo Lipeb Justine, épouse Mbama est brulée vive dans l'incendie de sa case avec une grossesse de 06 mois.¹⁰ Le village voisin, Nyisseng subit également les atrocités de ces extrémistes. Si André Bibiemo a réussi à s'échapper en enjambant la toiture arrière de sa case, le feu allumé par des criminels n'épargne pas ses deux épouses, Ngo Telep et Ngo Libogue, brûlées vives avec leurs deux fillettes, âgées de 06 et 04 ans.¹¹ A Nyoundem, Thérèse Ngo Bakoa n'a pas survécu à l'incendie de sa case tandis que celle de sa coépouse, Suzanne Miyemeg mi Sim subit, a son absence, les flammes des criminels qui ont pris le soin de cadenasser les portes avec deux fillettes et un bébé à l'intérieur. Celles-ci n'ont eu la vie sauve que grâce à l'ingéniosité de leur sœur aînée, âgée de 08 ans qui a réussi à extirper sa jeune sœur et le bébé par la fenêtre arrière. (Ngo Makon et Sim, 2025 : 29) Dans ce registre, le bilan des attaques est dramatique avec près de 95 cases incendiées dont 08 à Kikot, 29 à Bilangue, 21 à Nyisseng, 02 à Ndème, 04 à Pentomè, 07 à Nsingmbongo et 24 à Nyoundem (Ramondy, 2025 : 360).

Tabela 01 – Destruction des maisons dans les villages le 18 décembre 1956, canton Bisso'o

Nom du village	Biens détruits	Auteurs
Bilangue	29 cases incendiées	Les extrémistes de l'UPC
Kikot	08 cases incendiées	Les extrémistes de l'UPC
Ndème	02 cases incendiées	Les extrémistes de l'UPC
Nsingmbongo	07 cases incendiées	Les extrémistes de l'UPC
Nyisseng	21 cases incendiées	Les extrémistes de l'UPC
Nyoundem	24 cases incendiées	Les extrémistes de l'UPC
Pentomè	04 cases incendiées	Les extrémistes de l'UPC
07 villages	95 cases incendiées	

Source : Tableau établi à partir des documents d'archives nationales de Yaoundé, ANY, 1AC91(1), Victimes de la guerre d'indépendance à Babimbi, 1955-1957 et des enquêtes sur le terrain.

⁸ Pour empêcher la tenue des élections prévues le 23 décembre, l'UPC conseille à la population de se réfugier dans les brousses dès le 18 décembre ; date que certains éléments extrémistes au sein de l'UPC décident de s'attaquer aux valets qui collaborent avec l'administration coloniale. Nous menons des enquêtes sur cette thématique depuis les années 1990 et en tant originaire de la localité, nous sommes témoin des conséquences de ces événements jusqu'aujourd'hui encore. Donc notre point de vue s'appuie sur les faits recueillis sur le terrain à partir des informations par la presse et l'administration coloniale (Réf. ANY, Dossier 2AC 9687 Sanaga-maritime sous maquis, 1957) et les chercheurs à la réputation établie.

⁹ Les actes de violence attribués à l'UPC étaient condamnés par ses dirigeants qui étaient d'ailleurs surpris d'entendre qu'ils en étaient des auteurs. Conscients du danger que représentaient ces groupuscules au sein de l'UPC, les dirigeants du mouvement nationaliste envisageaient, une fois l'indépendance acquise, de tenir des séries de procès contre ces criminels qui salissaient le nom et l'image du mouvement. Malheureusement, ce rêve a été brisé avec le décapitement du mouvement.

¹⁰ Entretien avec Mbama Thérèse, épouse Pem Ebone, 80 ans, ménagère, Yaoundé, 08 novembre 2025.

¹¹ Entretien avec Mitogle Théophile, petit fils de Théophile Nguidjo Mitogle 60 ans, Yaoundé, 30 juin 2025.

L'analyse du tableau ci-dessus entraîne deux observations : la première confirme les données de la carte plus haut, à savoir la présence des activités de l'UPC dans la partie méridionale du canton, car tous les villages attaqués s'y trouvent. La seconde constitue un fait étonnant, aucun village du clan Songmbog n'est pas attaqué bien ce dernier soit considéré comme le fief de l'UPC. En marge des dégâts économiques, les pertes en vies humaines notamment les femmes et les enfants sont évaluées à une demi-douzaine de morts comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tabela 02 – Violences sur les femmes dans les villages, le 18 décembre 1956, canton Bisso'o

Noms et prénoms	Village	Types de violence	Auteurs	Date
Ngo Lipeb Justine, épouse Mbama	Ndemè	Brûlée vive avec une grossesse de 06 mois	Les extrémistes de l'UPC	18/12/1956
Ngo Libogue	Nyisseng	Brûlée vive	Les extrémistes de l'UPC	18/12/1956
Ngo Telep	Nyisseng	Brûlée vive	Les extrémistes de l'UPC	18/12/1956
Ngo Bibiemo Bienvenue, 06 ans	Nyisseng	Brûlée vive	Les extrémistes de l'UPC	18/12/1956
Ngo Bibiemo, 04 ans	Nyisseng	Brûlée vive	Les extrémistes de l'UPC	18/12/1956
Ngo Bakoa Thérèse	Nyoundem	Brûlée vive	Les extrémistes de l'UPC	18/12/1956
Mme Miyemeg Suzanne	Nyoundem	Incendie de la case avec les enfants	Les extrémistes de l'UPC	18/12/1956

Source : Tableau établi à partir des documents d'archives nationales de Yaoundé et des enquêtes sur le terrain.

Après les événements sanglants du 18 décembre 1956, les militants et les partisans de l'UPC se réfugient dans les forêts tandis que le reste des habitants sont obligés de se regrouper dans les campements installés dans les villages et le plus grand camp de regroupement se trouve à Nyanon, chef-lieu du canton. C'est à partir des camps que partent les milices et les soldats pour traquer les nationalistes réfugiés dans les brousses ; une fois attrapés, ils sont conduits dans les différents camps de regroupement où les femmes subissent toutes sortes de violences (Onana Mfege, 2005 : 257).

2. Les violences contre les femmes dans les maquis et les camps de regroupement

Après les attaques des éléments extrémistes nationalistes du 18 décembre 1956, les forces de l'ordre et les milices traditionnelles engagent la riposte en allant traquer les militants de l'UPC réfugiés dans les forêts. En brousse, la menace sur les femmes vient des forces de maintien de l'ordre. Les attaques extérieures sont nombreuses et menées par surprise par les militaires qu'accompagnent les miliciens. Elles visent les cachettes appelées maquis et n'épargnent personnes les femmes et même les enfants. C'est le cas de l'attaque du maquis de Zog Nsuna à Bilangue en début d'année 1957 au cours de laquelle trois femmes, Cécile Ndjekalag, épouse Evoue Obam, Avela, Nguidjo et Cécile Tonye, épouse Tonye Mobia, sont capturées et conduites dans les camps de regroupement.¹² Pour isoler les maquisards, les autorités créent la Zone de Pacification du Cameroun (ZOPAC) qui consiste à regrouper les habitants restés dans les villages dans les camps clôturés autour des chefferies (Segnou, 2020 : 257). Ceux-ci sont surveillés, contrôlés et gardés par les militaires dont

¹² Entretien avec Bidime Robert, 58 ans, fils d'Emilienne Paglan, ingénieur, Yaoundé, 08 septembre 2025.

l'origine étrangère et l'intercompréhension enveniment le climat déjà tendu. En marge de ces premiers camps installés dans les villages, se trouvent deux grands camps de regroupement, le premier installé à Songmbog, le fief de l'UPC, et le second localisé à Nyanon à quelques encablures de la résidence du chef de canton. Mais, ces camps assument plusieurs fonctions idéologique, politique, économique et érotique. Il s'agit des lieux indiqués où les militaires et de la horde des miliciens viennent assouvir régulièrement les appétits sexuels.

Les violences sexuelles apparaissent comme la forme la plus courante dans ces camps. Ici, « les populations forcées de se déraciner s'entassent souvent dans des camps, qui représentent un nouveau type de risques et de fardeaux pour les femmes » (CICR, 2015 : 4). L'un des plus grands risques que courent les femmes est les agressions sexuelles qui s'effectuent sans le consentement et/ou sous la contrainte où hommes, femmes, enfants, parents et grands-parents cohabitent dans un contexte de promiscuité ineffable. Les témoignages concordants affirment que le viol des jeunes filles, des femmes, mariées ou fiancées, perpétrés par les militaires et les miliciens, sont réguliers. Ceux-ci s'effectuent au vu et au su de tout le monde, le jour comme la nuit. Parfois, les cris de détresse des femmes implorant le secours pour les arracher entre les mains de leurs bourreaux, s'élèvent dans les camps sans une quelconque intervention des autorités.¹³ Les souvenirs du notable Nguimbis Pascal ne souffrent d'aucune contestation sur ces douloureux événements dont sa cousine, Honorine, déjà fiancée à Heneg Nzoho, a été victime au point qu'elle est obligée de venir passer à la nuit à son côté pour échapper aux militaires qui la recherche à la tombée de la nuit.¹⁴ D'autres femmes contractent des mariages forcés dans les camps de regroupement. C'est ce qui arrive à Marguerite à Bitomo'o qui est contrainte d'épouser le chef de canton après la mort de son époux Nlong Nlong à Ndèmè.¹⁵ A la violence sexuelle, il faut ajouter **la violence physique et psychologique** sous une forme verbale ou non à travers le dénigrement, les humiliations, les attaques verbales. Les femmes capturées dans les maquis sont conduites dans le camp de regroupement où elles subissent diverses violences physiques dont la forme courante est la bastonnade et toutes sortes de tortures. C'est le cas de Dora Ngo Mbog qui a suivi son époux Etienne Mbey dès le début du maquis en décembre 1956. Elle en sort en 1957 suite à l'appel de ralliement lancé par les autorités et tombe entre les mains des miliciens qui la soumette à des corvées et bastonnades sévères. Elle est sauvée in extremis par le cousin de son mari, Miyan mi Nzoga qui intervient auprès de ces bourreaux. Les femmes sorties du maquis sont parfois enchaînées et amenées de force dans les forêts pour montrer les cachettes des autres maquisards.¹⁶ La dernière forme de violence subit par les femmes qu'on peut mentionner ici est **la violence économique** dans la mesure où elles ont été privées de tous moyens ou biens essentiels, d'existence, la guerre ayant entraîné une insécurité généralisée où vols, pillage sont le lot de toute la population.¹⁷ La famine dans les camps de regroupement constitue une forme de violence économique en raison de l'incapacité agricole d'un seul village à pourvoir aux besoins alimentaires du surplus de la population.

Le phénomène de maquis qui sévit dans le canton Bisso'o entraîne les violences physiques, sexuelles, psychologiques et économiques récapitulées dans le tableau ci-dessous.

¹³ Entretien avec Sim Miyemeg Remy, 83 ans, fonctionnaire retraité, Yaoundé, 24 mai 2025.

¹⁴ Entretien avec Nguimbis Pascal, 83 ans, cultivateur, Nyoundem, 05 janvier 2023.

¹⁵ Entretien avec Akaknyemb Catherine, 83 ans, commerçante, Yaoundé, 04 septembre 2025.

¹⁶ Entretien avec Peck Josué le bref, 55 ans, fils de Ngo Mbog Dora, enseignant, Yaoundé, le 09 octobre 2025.

¹⁷ Référence tableau de destruction des cases, p. 6.

Tabela 03 – Violences sur les femmes dans les camps de regroupement, canton Bisso'o

Noms et prénoms	Village	Types de violence	Auteurs	Date
Ngo Mbog Dora, epe Mbey	Ndeme	Bastonnade et sévices corporelles	Les miliciens et les soldats	Jan 1957
Mme Heneg Nzono Honorine	Nyoundem	Harcèlement sexuel	Les miliciens et les soldats	Jan 1957
Mme Paglan Emilienne	Bilangue	Torture et sévices avec une grossesse	Les miliciens et les soldats	Jan 1957
Mme Ekwem Thérèse	Bilangue	Torture et sévices divers	Les miliciens et les soldats	Déc 1956
Mme Nzèè Mbongo	Bilangue	Torture et sévices divers	Les miliciens et les soldats	Déc 1956
Mme Ndongo Lydie	Bilangue	Torture et sévices divers	Les miliciens et les soldats	Déc 1956
Mme Mbongo Marguerite	Bilangue	Torture et sévices divers	Les miliciens et les soldats	Déc 1956
Mme Tshomb Madeleine	Nyaho'o	Torture, sévices et incendie des cases	Les miliciens et les soldats	Déc 1956
Mme Tshomb Rose	Nyaho'o	Torture, sévices et incendie des cases	Les miliciens et les soldats	19/12/1956
Mme Cécile Evoue Obam	Bilangue	Torture et sévices divers	Les miliciens et les soldats	Jan 1957
Mme Cécile Tonye Mobia	Bilangue	Torture et sévices divers	Les miliciens et les soldats	Jan 1957
Mme Avela Nguidjo	Bilangue	Torture et sévices divers	Les miliciens et les soldats	Jan 1957

Source : Tableau établi à partir des documents d'archives nationales de Yaoundé et des enquêtes sur le terrain.

Il ressort de ce tableau, une multitude de violences féminines dans cette région. Celui-ci n'est qu'une vue partielle de la réalité factuelle inhérente à chaque village au regard de l'insécurité généralisée qui règne dans tout le canton et surtout que les chefs insurgés sont encore actifs dans la région en dépit de la fin du maquis en 1959. Mais, la violence féminine se poursuit dans cette localité sous diverses formes comme la maltraitance personnifiée par une femme, Mama Catherine née dans une famille dont les parents s'engagent très tôt au mouvement nationaliste. Mais, le récit pathétique de Mama Catherine, octogénaire, fait d'elle aujourd'hui un véritable symbole vivant des violences exercées contre la femme.

3. Le récit de vie de Catherine Akaknyemb, rescapée de violences contre les femmes

Pour donner à son histoire tout son caractère authentique et original, nous laissons à cette femme le soin d'exprimer elle-même, à travers ses propres mots, les violences et traumatismes dont elle a été victime en trois phases : la conquête de sa liberté, dix-huit années du calvaire et une enfance mouvementée.

Je m'appelle Catherine Akaknyemb, je suis née vers 1942 à l'hôpital protestant de Sakbayemé. Mon père s'appelle Vincent Akaknyemb et ma mère Marie Mapout.¹⁸ Mon père travaille à Ngambè comme agent commercial dans une maison de commerce, *Alimentation choumbri*, tenue par un expatrié grec. Très vite, mes parents militent dans l'UPC, mais après quelque temps, ils rentrent au village suite au décès de mes grands-parents. Une fois installé à Nyoundem, mon père continue son militantisme politique parallèlement à ses activités commerciales dans les marchés périodiques de Kikot, Kelleng et Nyaho'o. J'ai repris mes études à l'école de la mission catholique de Logbikoy où les sœurs m'adoptent en raison de mon caractère comme un élève exemplaire. Le 18 décembre 1956, mon père est venu me prendre et après une longue discussion avec les sœurs, il me dit qu'on doit rentrer au village. Je ne savais pas que la guerre se prépare. Sur le chemin retour, un soldat d'auto-défense du nom de Balema interpelle mon père au niveau du village Pendiki en disant : « Le chef de canton m'a envoyé t'arrêter et t'amener à la chefferie ». Il nous oblige à prendre manu militari la direction de la chefferie. Dès ce moment, mon père commence à me dire que je ne le verrais plus, que c'est la dernière fois de le voir et de se parler. Une fois qu'on a traversé la clôture du camp de regroupement installé à la chefferie, l'un des miliciens le plus redouté, Nkensi, est venu frapper un gros chevron sur la tête de mon père qui s'est immédiatement écroulé ; et le sang a jailli de la bouche, du nez, des yeux et des oreilles en se versant sur moi, car il me tenait toujours en main. Une scène horrible que je me souviens encore aujourd'hui comme si c'était hier ! Le chef de canton assit sur la véranda observe tout ce qui se passe. Je suis partie me jeter sur ses pieds en criant « papa papa sauve mon père,

Ilustração 02 – Catherine Akaknyemb, 83 ans, symbole vivant des violences contre les femmes durant le phénomène de maquis dans le canton Bisso'o



Source : Cliché réalisé par Ntamag Jean Pierre, Yaoundé, le 24 septembre 2025.

¹⁸ Après notre arrestation, ma mère s'est enfuie avec sa coépouse et les enfants à Douala.

pardon sauve mon père ». Celui-ci est resté de marbre. Après, je me suis levée et je lui ai dit : « papa, ce que tu fais là est un mauvais signe, ce sont tes propres enfants que tu donnes l'ordre qu'on tue ? ». Après l'assassinat atroce de papa, tout le monde m'a dit que voilà ton mari, et avec cet homme, débute le plus long chapitre sombre de mon existence ».

On m'a forcé séance tenante d'épouser François Nlepbè, un instituteur ayant exercé à Dizangué avant de rentrer au village. Ce dernier me transforme, durant près de dix-huit ans que dure ce sinistre mariage, en un véritable tam-tam. Je suis devenue son tambour qu'il tape jour et nuit et sans raison. La bastonnade est devenue mon café matinal, j'étais abandonnée à moi-même sans soutien, sans habits, sans revenus. « Si tu essaies de parler, je te tue comme on a tué ton père, esclave de guerre », répondait-il en grondant lorsque je tente d'élever la voix. J'étais devenue un chiffon, un esclave qu'il dénigre et humilie tous les jours en disant haut et fort qu'il m'a ramassée comme un esclave de guerre. Mais, malgré ce traitement, j'ai toujours gardé la foi en Jésus Christ, le libérateur des captifs.

Un jour au cours de ma médiation, je suis tombée sur un passage du prophète Ezéchiel où le Seigneur déclare à son peuple : « Dans tout le pays d'Israël, je vais faire croître votre population. Les villes seront de nouveau habitées, car ce qui a été détruit sera rebâti ».¹⁹ En relisant ce texte calmement, j'ai senti une puissance traverser tout mon corps ; j'ai posé cette question : Seigneur, cela signifie que même la maison de mon père abandonnée depuis sera rebâtie ? Trois jours plus tard le Seigneur m'a clairement répondu lorsque Guillaume Bibè, transporteur routier assurant la liaison Ndom-Douala via Nyanon gare son véhicule devant ma maison en criant : « Catherine, Catherine, je t'apporte une bonne nouvelle, ta petite sœur Antoinette Kaki réfugiée à Douala vient de mettre au monde un garçon ». J'ai directement conclu que c'est la réponse du Seigneur à la prière faite quelques jours avant. Dans ces conditions, je dois aller prendre cet enfant, l'amener au village afin que ce dernier suscite une postérité qui rebâtira la maison de mon père en ruine depuis des années. C'est dans ces circonstances que l'idée de porter plainte à mon mari est venue compte tenu des violences que je subissais. Je suis partie déposer une plainte contre mon mari au bureau du Préfet du département de la Sanaga-Maritime à Edéa pour violence et maltraitance. Un procès fleuve s'ouvre à Nyanon, Edéa et Ndom au cours duquel ce dernier a été incapable d'apporter la moindre preuve qu'il m'a dotée. La seule réponse qu'il avançait est qu'il m'avait ramassée comme un esclave de guerre. C'est ainsi qu'en juin 1974, le président du tribunal de première instance de Ndom prononce le divorce qui me libère de près de dix-huit ans de torture. Et une fois affranchie de cette oppression, j'ai pris la direction de Nyoundem, le village de mon père.

Conclusion

Entre 1956 et 1970, le canton Bisso'o est au centre des batailles sociopolitiques qui rythment le processus de libération du Cameroun. L'analyse menée ici consistait à montrer que ce processus s'est accompagné particulièrement de violences contre les femmes. Sur la base d'une méthodologie historique, il en ressort qu'avec la colonisation française, le canton Bisso'o s'est détachée du groupement Babimbi. Les missions chrétiennes qui s'installent, les protestants au sud, puis les catholiques au nord, créent une première division sur laquelle s'ajoute plus tard un conflit politique lorsque le premier chef de canton, Mobia Ihigwe perd par ruse, le pouvoir, au profit de son secrétaire André Meka. L'installation du mouvement nationaliste est tributaire de ces antécédents historiques au point que

¹⁹ Sainte Bible, version français courant, Ezéchiel 36 : 10.

ses militants se recrutent dans les clans du sud tandis que ceux du nord manifestent beaucoup de réserve vis à vis de l'UPC. Mais, la violence qui frappe les femmes se déroule, non seulement dans ces zones acquises au nationalisme, mais surtout dans les camps de regroupement. Que ce soit dans les villages, dans le maquis où dans les camps de regroupement, les femmes ont subi des violences physiques, des agressions sexuelles, psychologiques et économiques dont certaines survivantes portent encore des séquelles jusqu'aujourd'hui. Au moment où le rapport de Ramondy, publié en janvier 2025, établit la responsabilité de la France dans le déclanchement de la guerre au Cameroun, il semble, sur la base des données empiriques, que celui-ci a minoré certains actes de violence perpétrés par les éléments extrémistes infiltrés au sein de l'UPC dans ce canton qui apparaît comme un laboratoire de la violence. La responsabilité de ces crimes incombe, non seulement aux forces de maintien de l'ordre, mais aussi à ces faux militants tapis dans les rangs de l'UPC. Au regard de tout ce qui précède, il est urgent que les politiques et l'expertise reconnue donnent à tous ces faits une tâche pédagogique afin que les générations actuelles et futures, débarrassées de tous préjugés, apprennent à vivre en harmonie.

Références bibliographiques

- Abé, M. G. (2021), La lutte contre les violences basées sur le genre au Cameroun, *Silomag, Agora des pensées critiques*, n.° 13, pp. 1-7.
- Bong, A.-M. (2024), « Un chef insurgé : Makandepouthé 1958-1964 », mémoire de maîtrise en histoire, UYI.
- Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (2015), *Les femmes et la guerre*, Genève.
- Deltombe, T., Domergue, M., Tatsitsa, J. (2018), *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Francafrique (1948-1971)*. Paris : La Découverte.
- Gautier, A. (2018), Les violences de genre : théories, définitions et politiques, *AUTREPART*, n.° 85, pp. 3-8.
- Gaillard, P. (1989), *Le Cameroun*, tome I. Paris : L'Harmattan.
- Hamza, N. (2006), *Les violences basées sur le genre. Manuel de formation à l'attention des écoutantes du réseau Anaruz*, Réseau National des Centres d'Ecoute des Femmes Victimes de Violences.
- Mbembe, A. (1996), *La naissance du maquis dans le sud-Cameroun*. Paris : Karthala.
- Mifoumou, Ateba J. (2001), « Les agents locaux de maintien de l'ordre au Cameroun sous administration française : le cas des gradés et gardiens de la sécurité publique, 1946-1960 », *Mémoire de DIPES II*, ENS/ UYI.
- Ngapeth Biyong, M.-I. (2010), *Cameroun. Combats pour l'indépendance*. Paris : L'Harmattan.
- Ngo Makon, A.-M. et Sim, R. (2025), *Le triomphe de l'amour. Histoire autobiographique d'un mariage interdit par la tradition*. Paris : L'Harmattan.
- Omboudou, S. (2024), La lutte contre les violences conjugales : le combat continue..., *Cameroon Tribune*, n.° 13233/9332, p. 3.
- Onana Mfege, A.-H. (2005), L'armée de libération nationale Kamerunaise et sa stratégie 1959-1970, *Outre-mers*, n.° 348-349, pp. 255-269.
- Ramondy, K. (2025), *La France au Cameroun (1945-1971). Rapport de la Commission de « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971*. Paris : L'Harmattan.
- Segnou, E. (2020), *Le nationalisme camerounais. Histoire des luttes de libération nationale au Cameroun (1840-1971)*. Paris : L'Harmattan.

Sources orales

- Akaknyemb Catherine, 83 ans, commerçante, Yaoundé, 04 septembre 2025.
Bidime Robert, 58 ans, ingénieur, Yaoundé, 08 septembre 2025.
Mayi Emmanuel, 84 ans, fonctionnaire retraité, Yaoundé, 04 septembre 2025.
Massou Pierre, 85 ans, fonctionnaire retraité, Yaoundé, 23 février 2024.
Mbama Thérèse, épouse Pem Ebone, 80 ans, ménagère, Yaoundé, 08 novembre 2025.
Mitogle Théophile, 60 ans, transporteur routier, Yaoundé, 30 juin 2025.
Mobia Christine, épouse Litet, 85 ans, cultivatrice, Yaoundé, 06 septembre 2025.
Nguimbis Pascal, 83 ans, cultivateur, Nyoundem, 05 janvier 2023.
Peck Josué le bref, 55 ans, enseignant, Yaoundé, le 09 octobre 2025.
Sim Miyemeg Remy, 83 ans, fonctionnaire retraité, Yaoundé, 24 mai 2024.